

La Lettre

LA NOUVELLE LETTRE DE LA FIDH

Sommaire

Actu

- >> Israël-Palestine
Pour la paix, combattre l'impunité 2
- Une démocratie à géométrie variable ? Le procès
d'un citoyen arabe d'Israël 4
- >> Mission Tchétchénie
Mettre fin à un système criminel 5
- >> Justice internationale
Washington, chauffard du droit international . . 7

Retour sur

- >> Droits des femmes
Filles mères : la hchouma du Maroc 8
- Les esclaves sexuelles 19

Alternatives

- >> Drogues
Liberty : Pour une politique juste et efficace . 20

En Actions

- >> Autour du monde
Lire - Rapport Guatemala 21

Défenseurs

- >> l'Observatoire.
Appels urgents 22

Ceux qui osent...

La FIDH et l'OMCT ont rendu public le 11 mars le quatrième rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme : un aperçu de la répression subie dans près de quatre vingt pays à travers le monde, par nos amis, nos comparses militants, engagés chaque jour dans cette lutte pacifique contre la terreur et la

de régler son compte à leur opposition démocratique et, au passage, de réduire au silence les défenseurs des droits de l'Homme.

«Ne sacrifiez pas les droits de l'Homme et leurs défenseurs sur l'autel de la lutte anti-terroriste». Tel est l'appel lancé par la FIDH et l'OMCT aux Etats, à la veille de l'ouverture le

L'édito

18 mars de la session annuelle de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU.

Ce rapport présente quatre cents cas de répression pour cause d'engagement. Un hommage à ceux qui ont le courage de dire non.

Notre action des dernières années, en faveur des défenseurs en danger n'a pas été vaine. Des libérations sont intervenues, des poursuites abandonnées, des ONG autorisées, des campagnes de dénigrement ont été interrompues. Enfin, les Nations unies ont commencé à s'engager sérieusement à nos côtés. L'action de Hina Jilani, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur les défenseurs des droits de l'Homme, nommée voilà 20 mois, doit être saluée d'autant plus qu'elle dispose de moyens limités. Les organisations régionales, inter-gouvernementales, OEA, OUA, UE, OSCE, Conseil de l'Europe, ont commencé à des degrés divers, à se mobiliser.

Avocats, magistrats, travailleurs sociaux, syndicalistes, défenseurs des peuples autochtones, de l'environnement, militants pour les droits des femmes, des homosexuels, des minorités ethniques, activistes de l'anti-mondialisation : ils sont de plus en plus nombreux à se mobiliser, ils sont de plus en plus nombreux à être pris pour cibles. Et, dans le contexte de l'après 11 septembre 2001, ils se trouvent en situation de risque majeur : pour les Etats opportunistes du tout-sécuritaire au nom ou au prétexte de la lutte anti-terroriste, l'occasion est trop belle

Mais le rapport annuel 2001 sonne comme une claque : tant reste à faire pour éviter, l'année prochaine, un nouvel inventaire des morts et des meurtris, dont la seule faute est d'avoir osé se préoccuper du respect de nos droits.

La mobilisation s'impose !



- LE CAHIER -
Rapport annuel de l'Observatoire
pour la protection des défenseurs
des droits de l'Homme
programme conjoint FIDH-OMCT
Pages 9 à 16

Antoine Bernard
Directeur exécutif de la FIDH